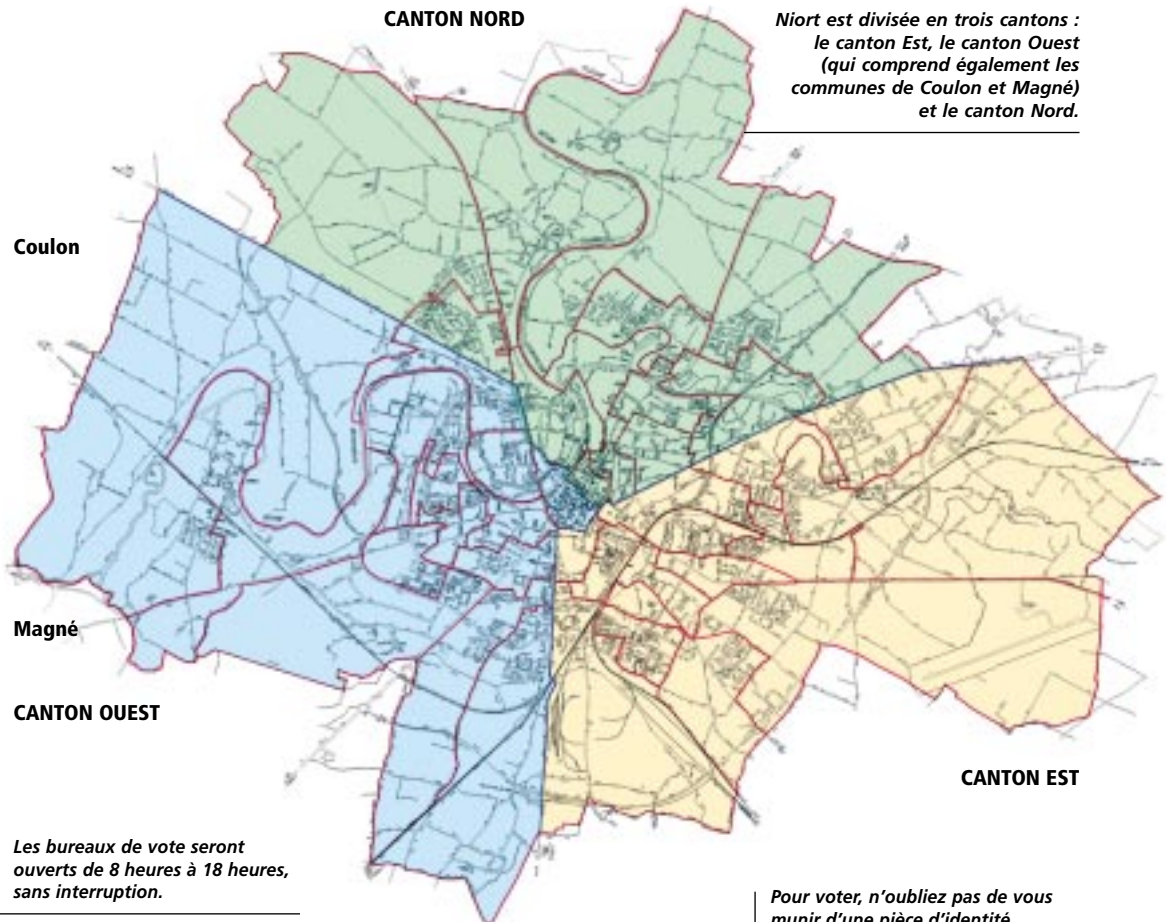


# Aux urnes citoyenne

Régionales les 21 et 28 mars, ainsi que, les mêmes jours, cantonales pour les Niortais des cantons Est et Ouest, européennes le 13 juin : le calendrier électoral de l'année 2004 est bien rempli. Repères pratiques.



Bruno Derbord



Pour voter, n'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité avec votre carte électorale.

## Cantonales

Il s'agit d'élire nos représentants au Conseil général, autrement dit l'assemblée du département. Chacun des 33 conseillers généraux est l' élu d'un canton.

### ► Quand ?

Les 21 mars (1<sup>er</sup> tour) et 28 mars (2<sup>e</sup> tour).

### ► Qui ?

Les conseillers généraux sont élus au suffrage universel direct à un ou deux tours, pour 6 ans. L'assemblée du Conseil général est

renouvelée par moitié tous les trois ans. A Niort, où l'on compte trois cantons, près de 28 000 d'entre nous iront voter cette année pour élire les représentants des cantons Est et Ouest (le canton Nord sera quant à lui appelé à s'exprimer en 2007). Après chaque renouvellement, les conseillers généraux élisent un nouveau président.

### ► Quoi ?

Les principales compétences du Conseil général sont l'aide sociale

(aide à l'enfance, aux personnes handicapées ou âgées, RMI et RMA), la voirie (3 800 kilomètres d'asphalte sur tout le département), les transports scolaires ainsi que les collèges de nos enfants, l'aménagement du territoire. Dans les Deux-Sèvres, 1 200 agents, dont 250 assistantes maternelles, travaillent pour cette collectivité dont le budget avoisine les 300 millions d'euros pour l'année 2004 (en augmentation de 20% par rapport à l'an passé).



# ns !

## Régionales

Il s'agit d'élire nos représentants au Conseil régional, autrement dit l'assemblée de la région. 55 sièges sont à pourvoir en Poitou-Charentes.

### ► Quand ?

Les 21 mars (1<sup>er</sup> tour) et 28 mars (2<sup>e</sup> tour).

### ► Qui ?

Les conseillers régionaux sont élus pour 6 ans, au scrutin de liste, selon un système qui combine les règles des scrutins majoritaire et proportionnel, en un ou deux tours. Les listes sont déposées au niveau régional, mais les candidats sont répartis entre les

départements (14 candidats sur les Deux-Sèvres). Le nombre de sièges est calculé globalement au niveau régional, puis réparti entre les sections départementales en fonction du nombre de suffrages obtenus dans chaque section.

### ► Quoi ?

Les lycées et les universités, le développement économique (et notamment le tourisme), l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, l'apprentissage et les transports sont les principales compétences du Conseil régional. Pour l'année 2003, le budget s'est établi à 360 millions d'euros.

## Européennes

Il s'agit d'élire nos représentants au Parlement européen. Il est actuellement composé de 626 membres, qui se regroupent en fonction de leurs affinités politiques et non de leur nationalité. Avec l'élargissement de l'Europe à 10 nouveaux membres, 338 millions d'électeurs, issus de 25 pays, sont appelés à élire leurs 732 députés européens, dont 78 français.

### ► Quand ?

Le 13 juin (en un seul tour).

### ► Qui ?

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans. Le scrutin s'effectue par listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, en un seul tour. Pour la première fois, l'élection se déroulera dans le cadre de huit circonscriptions régionales qui représenteront la

France. 10 députés européens seront élus dans la circonscription Ouest dont notre région fait partie, avec la Bretagne et les Pays de la Loire. Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés. Ils sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste.

### ► Quoi ?

Le parlement européen vote les lois européennes conjointement avec le Conseil des ministres européens, vote le budget et exerce un contrôle sur les institutions européennes. Aujourd'hui, plus de la moitié des lois françaises sont issues des décisions européennes : mise en place de l'euro, libre circulation des biens et des personnes dans un marché unique... Un tiers du budget total de l'Union européenne est consacré au versement d'aides aux entreprises. ■

Isabelle Jeannerot



Les 68 bureaux de vote niortais sont répartis sur 40 sites à travers la ville.

Bruno Derbord

## Voter pratique

Du service municipal des Elections à celui des Bâtiments, près de 200 agents de la Ville sont mobilisés pour l'organisation des élections, qu'il s'agisse de la mise en place des panneaux d'affichage, de l'organisation matérielle des bureaux de vote, de la préparation des urnes, du matériel de vote ou de la mise en commun des résultats.

### ► Bureaux de vote

40 sites à travers la ville accueilleront 68 bureaux de vote (les électeurs des cantons Est et Ouest ayant à s'exprimer deux fois, dans deux bureaux de vote distincts). Nous pourrons voter de 8 à 18 heures sans interruption. Attention : environ 6 800 d'entre nous changent de bureau de vote, le service municipal des Elections ayant procédé l'an passé, en application de la loi, à une refonte des listes électorales pour équilibrer le nombre de votants à environ 1 000 par bureau (lire *Vivre à Niort* n° 135). N'oubliez donc pas de vérifier l'adresse de votre bureau de vote, inscrite sur votre carte électorale !

### ► Carte électorale

Pour voter, il faut évidemment être inscrit sur les listes électorales, et se munir, outre de sa carte électorale, d'une pièce d'identité officielle avec photo (carte d'identité, passeport ou permis de conduire sont recevables... mais pas le livret de famille !). Nous utiliserons notre carte électorale bleue, délivrée en avril 2003 et valable pour tous les scrutins jusqu'au 28 février 2006. Quant aux nouveaux inscrits de l'année 2003 et aux électeurs ayant signalé un changement d'adresse, ils recevront leur carte à domicile durant la première semaine de mars. Si vous égarez votre carte électorale, il vous est néanmoins possible de voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit en présentant une pièce d'identité.

### ► Vote par procuration

En cas d'impossibilité de voter (raisons de santé, déplacement professionnel, vacances, etc.), vous pouvez donner procuration à la personne de votre choix, à condition qu'elle soit électrice à Niort. La demande de procuration doit être assortie de justificatifs et être déposée auprès du commissariat de police.

### ► Plus de 500 assesseurs !

Considérant qu'il serait souhaitable d'avoir 8 assesseurs au minimum pour chacun des 68 bureaux de vote, ce sont plus de 500 personnes qui seront mobilisées le 21 mars, et éventuellement le dimanche suivant, pour assister le président de chaque bureau de vote dans le bon déroulement des opérations. Tout électeur ("sachant lire et écrire", précise le code électoral) peut être assesseur : si cet exercice civique vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester auprès du service municipal des Elections au 05 49 78 75 32 ou 05 49 78 75 03 ou 05 49 78 74 91.

STATIONNEMENT



# Point chaud

Dans le centre-ville, nous disposons de 7 208 places dont 3 792 payantes. Soit une place pour 8 habitants.

**Entretien avec Joël Moreau, directeur de la Sopac, qui gère le stationnement payant niortais.**

**Vivre à Niort : Tout le monde se plaint du manque de stationnement à Niort, qu'en est-il en réalité ?**

**Joël Moreau :** Nous disposons très exactement d'une place pour 8 habitants à Niort alors que la moyenne nationale dans des agglomérations de taille comparable est de 1 pour 15. Dans l'hyper centre, nous avons très précisément 7 208 places de stationnement dont 3 792 places payantes. Mais le fait est que les gens n'ont pas toujours envie de chercher une place autorisée et que trop de voitures ventouses encombrant des rues où il devrait y avoir une bonne rotation. Afin que chacun ait la possibilité de faire ses courses ou d'aller voir son médecin...

**VAN : Les tarifs augmentent de façon substantielle, pourquoi ?**

**JM :** Les tarifs niortais étaient jusqu'ici largement en dessous des prix du marché – en comparaison notamment avec les villes de la région – et nous devons les réajuster d'autant



"Les tarifs niortais étaient largement en dessous des prix du marché."

qu'ils avaient longtemps été bloqués. En 2002, nous avons constitué un groupe de travail avec notamment des commerçants et des usagers pour nous aider à trouver le meilleur scénario possible. Nous sommes tombés d'accord pour étaler l'augmentation des tarifs, en informant nos usagers de cette hausse progressive. Depuis 2003 et jusqu'en 2006, tous les ans, au premier janvier, tous les abonnements

seront augmentés de 6,18 euros TTC par mois. Malgré cela, notre nombre d'abonnés reste stable puisqu'en 2003, ils étaient 1 580 contre 1 550 en 2002.

**VAN : Et qu'en est-il des tarifs horaires, pour les personnes qui utilisent occasionnellement nos parkings ou les zones orange et verte ?**

**JM :** La bonne nouvelle est que nous avons pu contenir l'augmentation de ces tarifs sur deux années : 2002 et 2004. Et uniquement sur la place de la Brèche. Ce qui veut dire qu'ils seront bloqués les deux prochaines années. De plus, nous maintenons notre demi-heure gratuite sur toute la zone verte : vous payez une heure de stationnement et vous avez toujours une demi-heure de bonification. Enfin, il faut savoir que ces augmentations vont nous permettre d'augmenter nos capacités de financement pour réaliser des travaux. A la fois dans les parcs de stationnement existants mais aussi en prévision de nouveaux parkings. En 2003, nous avons réalisé des travaux dans les garages Marcel-Paul, de La Roulière et de la place Saint-Jean où nous avons changé le matériel de contrôle d'accès notamment. Nous allons aussi changer les équipements de la place de la Brèche. Quant à l'Espace niortais, nous avons entrepris quelque chose de très original (lire encadré ci-dessous).

**VAN : Quelle est la politique niortaise en matière de stationnement ?**

**JM :** Comme dans d'autres villes, la tendance est de faire davantage payer les utilisateurs plutôt que de répartir les charges sur tous les contribuables. Il n'est pas juste en effet que tous les Niortais financent à travers l'impôt un service qu'ils n'utilisent pas nécessairement. D'autant que nos clients ne sont pas tous niortais, bien sûr. Il y a une volonté à Niort d'encourager les autres modes de transport, vous le savez, même si tout n'est pas du ressort de la Ville en la matière. C'est une démarche globale qu'il faut avoir : que nos usagers prennent en compte ce que leur coûterait un garage par rapport à un abonnement à la Sopac... ■

Propos recueillis par  
Véronique Leclerc

TÉLEX

La Ligue de l'enseignement, en partenariat avec le Comité niortais pour la promotion de la vie associative et la Fédération départementale des foyers ruraux, propose un cycle de formations à destination de tous les acteurs du monde associatif, qu'ils soient bénévoles ou professionnels. Aucune condition d'accès aux stages n'est requise si ce n'est le nombre de places disponibles. Les formations vont de la découverte du kinball, nouveau sport collectif de ballon, à la création d'un site internet et ne sont payantes que lorsqu'elles génèrent des frais d'hébergement ou de restauration.

Contact : J.P. Thébaud au 05 49 77 38 77. Site internet : [www.flep.laligue.org](http://www.flep.laligue.org)

Le saviez-vous ?

Les ministères de l'Intérieur et de la Santé lancent une campagne de prévention sur les dangers du monoxyde de carbone (CO) pouvant se dégager des chaudières, chauffe-eau, inserts, cheminées, chauffages d'appoint, moteurs thermiques, groupes électrogènes...

1% de CO dans l'air tue en cinq minutes. Il est donc indispensable de faire entretenir ces appareils à combustion par des professionnels et d'avoir une ventilation correcte dans son logement. En cas d'accident, il faut aérer et évacuer les lieux et appeler le 18 ou le 15. ■

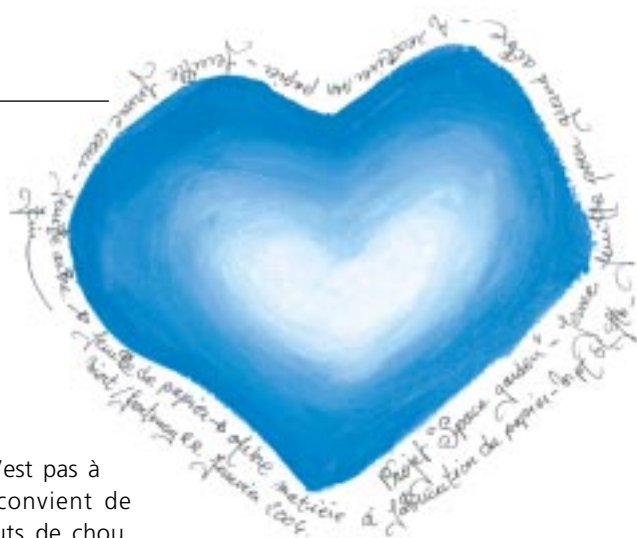
[www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)



**Une première à l'Espace niortais**

Le garage souterrain de l'Espace niortais, l'un des plus utilisés à Niort, va bénéficier d'un aménagement paysager très original. Qui plus est réalisé par des équipes du CAT d'Aiffres et de l'association de réinsertion Projifas. Au cœur de chaque étage, un petit décor de plaine, de bocage ou de Marais, est actuellement réalisé à la fois à l'aide de peintures murales et de plantations. Des géraniums et des hellébores dans un parking souterrain : une première en France selon la Sopac qui a bien l'intention de concourir au plan national avec ce projet...

# Quand les minots jouent à Christo



*Au centre de loisirs de la MCPT Saint-Florent, les enfants ont préparé dans le plus grand secret un joli projet. Une expo à ciel ouvert à laquelle ils nous invitent tout fiers...*

**D**ans la cour de la Maison communale pour tous de Saint-Florent, trois des quatre arbres plantés au centre semblent encore un peu plus nus que les autres hivers. Il faut dire, qu'ainsi drapé de blanc, le quatrième n'a jamais été aussi beau. En ce mercredi ensoleillé, Wendy, Loïc, Bethany et Jérémy s'activent sous l'œil aussi attentif qu'attentif de Jean Clisson, leur animateur. A 29 ans, ce diplômé en arts plastiques voit enfin son rêve se réaliser. *"Quand j'étais petit, je voulais transformer les paysages en œuvres d'art. A l'époque, il n'était pas question de le faire dans mon école. Alors, avec ma sœur, on transformait le jardin. Par exemple, nous faisions des fleurs que nous accrochions au fil à linge pour le faire disparaître."*

Depuis septembre dernier, Jean anime les mercredis après-midi pour les petits de 4 et 5 ans à la MCPT et va de surprises en

satisfactions. *"Ils sont très doués. Je leur ai montré comment choisir leurs couleurs et leurs formes. Ensuite, je n'ai fait que les guider : la création vient d'eux."* Du



Bruno Derbord

*Un paradis blanc dans la cour de la MCPT Saint-Florent : à découvrir durant tout le mois de mars...*

coup, parfois, les plus grands délaissent les autres activités pour donner un coup de main à leurs cadets. Résultat, certains parents ont accroché, dans leur salon, les travaux de ces Van Gogh en herbe.

Pour l'heure, ce n'est pas à Van Gogh qu'il convient de comparer nos bouts de chou, mais plutôt à Christo, cet artiste américain spécialisé dans l'emballage des monuments et de l'environnement. Ils viennent, en effet, d'achever d'habiller leur arbre de blanc. Le visage mangé par ses grands yeux bleus, Bethany brave sa timidité pour

*rudiments de protection de l'environnement. Nous voulons que le travail des enfants soit visible tout le mois de mars. Ce sera comme un paradis blanc couvert de givre, avec des mobiles géants accrochés aux branches et des allées un peu magiques pour relier les arbres entre eux".*

L'espace d'un instant, les petits écoutent leur animateur, religieusement, la bouche ouverte. Une bourrasque plus froide balaie la cour, ils se remettent au travail. Le temps presse : les arbres ont froid !

Avant que les rigueurs de l'hiver ne s'éloignent et que l'éveil des bourgeons fasse disparaître ce "paradis blanc", allez donc jeter un œil à ce monde de poésie et d'harmonie. Il n'y a ni rose ni mouton, mais c'est quand même une jolie petite planète, posée au milieu d'une cour, par des petits princes (et princesses !) très inspirés. ■

Jacques Brinaire

27 MARS

## La forêt s'invite au carnaval

**F**idèle au thème de l'installation créée par les enfants de la MCPT, le 6<sup>e</sup> carnaval du quartier Saint-Flo, qui aura lieu le samedi 27 mars, sera placé sous le signe de la forêt. Si les animateurs de la MCPT se chargent de la logistique, ils ne pourraient rien faire

sans l'aide des bénévoles et des deux associations de parents d'élèves du quartier. En début d'après-midi, rassemblement dans la cour de la Maison communale pour tous. Le déguisement devra être en rapport avec le thème. Pendant une heure, il sera possible de

se faire maquiller et coiffer, grâce aux commerçants du quartier. Ensuite, le cortège parcourra les rues, en musique, pour entraîner dans son sillage les Saint-Florentais. Il sera temps, alors, de retourner à la MCPT pour mettre le feu à Monsieur Carnaval. ■



Bruno Derbord

### Quelques gestes simples pour une bonne collecte

**1** • Pensons à sortir nos poubelles – si possible poignée tournée vers la rue – avant 6h le matin (la réorganisation pourra entraîner des changements d'horaires).

**2** • Évitions de les laisser sur la voie publique après qu'elles aient été vidées.

**3** • Continuons de trier nos déchets dans nos différentes poubelles :

- Bac à couvercle jaune : bouteilles plastique, briques alimentaires, de lessive liquide, magazines, prospectus...
- Bac à couvercle vert : bouteilles, bocaux en verre
- Bac tout vert : restes de repas fermentescibles, déchets verts
- Bac à couvercle bordeaux : films plastique entourant les revues, petits emballages et bouteilles d'huile en plastique, couches culotte, vaisselle, poches aspirateur...

# Des changements à la mi-mars

À partir du 15 mars, le ramassage des ordures ménagères va connaître un changement qui risque de modifier nos habitudes. Explications.

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, c'est la Communauté d'agglomération qui détient les compétences en matière de collecte et d'élimination des déchets sur les 29 communes de son territoire, dont Niort. En raison de diverses contraintes humaines, techniques et matérielles et pour prendre en compte les demandes de la population, le ramassage, tel qu'il était effectué jusqu'à présent, devait être totalement réorganisé. Avec vingt-quatre tournées différentes pour l'ensemble de l'agglomération dont treize rien que sur Niort, on imagine que cela puisse être compliqué !

La Can a pris en compte les spécificités des différents quartiers et communes. Résultat : au 15 mars, un nouveau dispositif sera mis en place avec les effectifs et matériels existants. Cependant, le rythme de ramassage ne variera pas, y compris pour le centre-ville, qui, en raison des difficultés d'entreposage des poubelles, bénéficie de deux ramassages par semaine. Voire d'un ramassage quotidien pour les restaurants et certains magasins.

### Même en cas de jour férié

D'ici l'entrée en vigueur de la nouvelle formule de collecte, une information complémentaire et un calendrier valable pour toute l'année seront distribués par la Can dans chaque foyer. La grande nouveauté

est tout simplement décaler d'un jour la sortie de sa poubelle. Première application pratique la semaine du lundi de Pâques (12 avril)...

Globalement, en ce qui nous concerne à Niort, les trois premiers jours de la semaine seront habituellement consacrés au ramassage des ordures ménagères et des emballages, lesquels seront collectés le même jour.

Les jeudis et vendredis seront plutôt réservés au ramassage du compost et du verre, les samedis étant en partie libé-



Bruno Derbord

Au 15 mars, la Communauté d'agglomération change les jours de collecte des ordures ménagères. Avantage : les jours fériés seront systématiquement rattrapés le lendemain.

et le grand avantage de cette réorganisation concernent les collectes des jours fériés qui étaient jusqu'ici supprimées toute la semaine. Désormais, il y aura un "rattrapage" le lendemain. Ainsi, par exemple, si le mercredi est férié, le service assuré habituellement ce jour-là sera reporté au lendemain, celui du jeudi au vendredi, celui du vendredi au samedi. À chacun d'entre nous de penser, ces semaines-là, à

rés pour assurer la collecte complète les semaines comprenant un jour férié.

Si, malgré le calendrier qui nous sera à chacun distribué d'ici peu dans nos boîtes à lettres, vous avez besoin de précisions complémentaires, n'hésitez pas à appeler le numéro vert 0 800 33 54 68 ! ■

Michèle Lomont

## Notez-le

La Croix-Rouge met en place un numéro vert national, anonyme et gratuit à disposition des personnes en difficulté, en détresse, isolées ou exclues. Croix-Rouge Ecoute répond à tous ceux qui ont besoin de parler, d'être aidés et soutenus. Appels au 0 800 858 858. ■

# Comment voyez-vous votre quartier dans 10 ans ?

*Dans un territoire très hétérogène, le Conseil de quartier Tour-Chabot-Gavacherie se concentre sur le long terme. Une démarche qui trouve son application de multiples façons.*



Bruno Derbord

Après la récente rénovation du parcours santé, des arbres devraient être replantés dans le parc de la Tour-Chabot.

Des petits pavillons aux demeures cossues en passant par les immeubles, le secteur Tour-Chabot-Gavacherie se déploie en "micro-quartiers" très différents les uns des autres. "Notre objectif, à terme, c'est que les habitants eux-mêmes reconnaissent que c'est un seul et même quartier, avec son identité propre", explique Karen Nalem, élue du Conseil municipal et co-présidente du Conseil de quartier. "Nous n'avons pas envie de nous focaliser sur la correction de petits bobos particuliers – qui un réverbère, qui un nid-de-poule –, ajoute Pierre-Yves Marais, co-président habitant. Même si, bien sûr, nous intervenons en ce sens quand on nous le demande. Nous souhaitons nous concentrer sur les enjeux plus porteurs à long terme pour le quartier".

Illustration avec le projet de balcons fleuris, en gestation depuis l'an dernier et qui devrait – si les enfants ont la main verte ! – naître ce printemps. "Nous aurions pu demander à la Mairie d'installer des espaces paysagers ou en acheter sur nos cré-

aits de quartier, précise Pierre-Yves Marais. Mais nous essayons de faire naître du "vivre ensemble", c'est pourquoi nous avons souhaité associer toutes les personnes de bonne volonté sur ce projet : la MCPT, la MCC, les écoles..." Finalement, du matériel de jardinage (pot, terre, graines, etc.) sera fourni aux enfants du quartier afin qu'ils réalisent eux-mêmes des semis et suivent la croissance de leurs boutures. Au printemps,



Bruno Derbord

Des pots de géraniums ou bégonias seront proposés gratuitement aux habitants pour fleurir leurs balcons.

tous les habitants se verront proposer gratuitement de quoi garnir leurs balcons de jonquilles, géraniums ou autres bégonias...

## Développement durable

"Il faut du temps pour que les gens s'habituent à participer, souligne Charles Pierucci, membre de la commission Environnement. Pourtant, pour la récente rénovation du parcours santé du parc de la Tour-Chabot, le Conseil de quartier a fait revoir le projet des services techniques municipaux car il n'était pas adapté à la demande des habitants."

A côté d'une commission chargée des incivilités et de la propreté dans le quartier, la proposition de plantations d'arbres et de création d'un arboretum dans le Parc de la Tour-Chabot (malmené par la tempête de 1999) participe elle aussi d'une volonté d'amélioration du cadre de vie. A cet égard, l'Opération de renouvellement urbain (ORU), lancée dans le quartier par la Ville et l'Etat, a déjà permis la mise en chantier de la maison de retraite ou la réhabilitation du Petit Village de Ribray. Même si, avec la nouvelle loi sur la rénovation urbaine de l'été dernier (loi Borloo), d'autres suggestions restent en instance : "Mais la demande des habitants a été prise en compte, et les projets ont été transmis aux services compétents", insiste Karen Nalem. Comment voyez-vous votre quartier dans dix ans ? C'est la question essentielle que les membres du Conseil de quartier veulent poser aux habitants de la Tour-Chabot-Gavacherie. Une question qui pourrait trouver sa réponse dans la démarche du développement durable, que l'on commence à évoquer... ■

Isabelle Jeannerot

Les membres du Conseil de quartier assurent une permanence le lundi de 14 à 16 heures à la MCSP.

## ACTU'QUARTIERS

Une vingtaine de panneaux signalétiques viennent d'être installés sur les sentiers de Sainte-Pezenne, pour un montant de 13 000 euros, affectés sur les crédits du Conseil de quartier. Quant à la signalétique pédagogique, qui permettra de relier les sentiers du quartier au Chemin communal du III<sup>e</sup> millénaire, les études sont lancées pour une réalisation prévue au 2<sup>e</sup> trimestre.

**12 000 euros.** C'est la somme – estimée – que la Ville va devoir déboursier pour nettoyer le site de Torfou, suite à une demande des habitants relayée par le Conseil de quartier de Saint-Liguaire. En effet, près de 800 m<sup>3</sup> de déchets divers (gravats provenant de professionnels, mais aussi matelas ou machines à laver "gentiment" déposés par des particuliers) se sont amassés sur ce terrain sur lequel la Ville stocke des matériaux dans l'attente de les utiliser lors des travaux de prolongation de la Rocade. Pour éviter les récives, le site va être fermé par un cordon de blocs de pierres.

Trois traversées piétonnes (face à la boulangerie "Le Fourmil", face au "Jardin de fleurs" et face au garage Rabault) viennent d'être mises en sécurité avenue de La Rochelle. Des travaux cofinancés par les Conseils de quartier du Clou-Bouchet et de Saint-Florent (à hauteur de 11 000 euros chacun) après une proposition du service Voirie. Il s'agit d'une protection par des îlots-refuge en partie centrale de la chaussée. Par ailleurs, une bande cyclable de chaque côté de l'avenue permet de réduire l'emprise des voies de circulation et, par là-même, la vitesse des véhicules sur cette entrée de ville. Le Conseil de quartier de Saint-Florent souhaitant renouveler cette collaboration pour poursuivre l'aménagement jusqu'à la rue Pied-de-Fond.

## SUR VOTRE AGENDA

Prochains conseils de quartier :

- Centre-ville, le 12 mars à 19h45 à l'Hôtel de ville.
- Quartier Nord, le 22 mars à 20h à la MCC de Cholette.
- Sainte-Pezenne, le 24 mars à 20h30 au Grand Feu.
- Saint-Florent, le 24 mars à 20h à la MCPT.

Ces assemblées sont bien sûr ouvertes au public qui peut intervenir au cours des débats.